

Passerelles, correspondances et individualisation du parcours

Certification / bloc détenu	Bloc(s) TP ADVF concerné(s)	Ce que prévoit exactement France Compétences	Commentaires
MC Aide à domicile – RNCP37568 : BC01 + BC02 + BC03	CCP1 + CCP2	Les 3 blocs de la MC5 sont indiqués en correspondance partielle avec les CCP1 et CCP2 du TP ADVF. (France compétences)	Correspondance partielle possible sur les CCP1 et CCP2, à vérifier selon les blocs effectivement obtenus. Ne pas présenter cela comme une dispense automatique du CCP complet.
CAPA Services aux personnes et vente en espace rural – RNCP38390: BC04 + BC05	CCP1 + CCP2	Les blocs UCP1 et UCP2 sont référencés en correspondance partielle avec les CCP1 et CCP2 du TP ADVF. (France compétences)	Correspondance partielle sur les CCP1 et CCP2 si les blocs concernés sont détenus.
DE Aide-Soignant – RNCP40692 : BC01	CCP2	Le BC01 « Accompagnement et soins de la personne... » est reconnu en correspondance partielle avec le CCP2 du TP ADVF. (France compétences)	Correspondance partielle sur le CCP2. Pas de correspondance indiquée avec les CCP1 ou CCP3.
DE Accompagnant éducatif et social – RNCP42423: BC02	CCP1	Le BC02 du DEAES est indiqué en correspondance partielle avec le CCP1. (France compétences)	Correspondance partielle sur le CCP1 si ce bloc est acquis.
DE Accompagnant éducatif et social – RNCP42423 : BC01 + BC03	CCP2	Les BC01 et BC03 du DEAES sont indiqués en correspondance partielle avec le CCP2 du TP ADVF. (France compétences)	Correspondance partielle sur le CCP2 si les blocs concernés sont acquis.
CAP Accompagnant éducatif petite enfance – RNCP38565 : BC02 + BC03	CCP1	Les blocs UP2 et UP3 sont indiqués en correspondance partielle avec le CCP1.	Correspondance partielle sur le CCP1 lorsque les deux blocs mentionnés sont détenus.
CAP Accompagnant éducatif petite enfance – RNCP38565 : BC01 + BC03	CCP3	Les blocs UP1 et UP3 sont indiqués en correspondance partielle avec le CCP3. (France compétences)	Correspondance partielle sur le CCP3 lorsque les blocs concernés sont détenus.
DE Auxiliaire de puériculture – RNCP40743 : BC01	CCP3	Le BC01 « Accompagnement et soins de l'enfant... » est indiqué en correspondance partielle avec le CCP3 du TP ADVF. (France compétences)	Correspondance partielle sur le CCP3.

Passerelles, correspondances et individualisation du parcours

CAP Assistant(e) technique en milieu familial et collectif – RNCP2817 : BC01	CCP1	L'UP1 « Services aux familles » est indiquée en correspondance partielle avec le CCP1.	Correspondance partielle sur le CCP1. Le diplôme se nomme : CAP- Agent accompagnant au grand âge- RNCP37669
CAP Agent accompagnant au grand âge – RNCP37669 : BC01	CCP1	Le BC01 « Services et entretien dans l'environnement collectif de la personne » est indiqué en correspondance partielle avec le CCP1. (France compétences)	Correspondance partielle sur le CCP1.
Ancien TP ADVF RNCP35506 – ancien CCP1	CCP1 actuel	L'ancien CCP1 est reconnu en correspondance partielle avec le CCP1 actuel. (France compétences)	Le candidat déjà titulaire de cet ancien bloc dispose d'une correspondance reconnue avec le CCP1 actuel.
Ancien TP ADVF RNCP35506 – ancien CCP2 + CCS handicap BC04	CCP2 actuel	France Compétences associe les deux éléments ensemble : ancien CCP2 ET ancien CCS « handicap vivant à domicile ». (France compétences)	Pour la correspondance avec le CCP2 actuel, il faut bien vérifier la possession des deux blocs indiqués.
Ancien TP ADVF RNCP35506 – ancien CCP3	CCP3 actuel	L'ancien CCP3 « Relayer les parents... » est indiqué en correspondance partielle avec le CCP3 actuel. (France compétences)	Correspondance reconnue avec le CCP3 actuel.

Selon les certifications et blocs de compétences déjà obtenus, des correspondances partielles peuvent être reconnues avec certains CCP du TP ADVF.

La situation de chaque candidat est étudiée à partir des blocs effectivement détenus afin d'individualiser son parcours.

Les correspondances mentionnées ne doivent pas être assimilées automatiquement à une dispense complète de formation ou à un volume horaire d'allègement déterminé.